

Annexe 18 : Carte géographique

Qu'est-ce qu'une carte géographique ?

Définitions :

- I- Encyclopédie Wikipédia : Une carte géographique est une représentation d'un espace géographique. Elle met en valeur l'étendue de cet espace, sa localisation relative par rapport aux espaces voisins, ainsi que la localisation des éléments qu'il contient.
- II- Dictionnaire Larousse : Représentation conventionnelle, généralement plane, de phénomènes concrets ou même abstraits, mais toujours localisables dans l'espace.

Une classification des cartes peut être établie par la nature des phénomènes cartographiés. Voici des exemples de types de cartes :

- ✓ carte géologique : affleurant du sous-sol ;
- ✓ carte historique : phénomènes passés ;
- ✓ carte météorologique : phénomènes météorologiques ;
- ✓ carte pédologique : nature des sols ;
- ✓ carte politique : États et unités administratives composant ces États ;
- ✓ carte orohydrographique : Montagnes et rivières ;
- ✓ carte pédagogique : adaptée un enseignement précis ;
- ✓ carte routière : routes pour automobiles ;
- ✓ carte topographique : éléments du terrain ;
- ✓ carte touristique : infrastructures touristiques, éléments remarquables du paysage ;
- ✓ carte marine : tout objet (amer, signalisation, côte, etc.) utile à la navigation ;
- ✓ plan cadastral : propriété foncière ;
- ✓ plan local d'urbanisme (PLU), plan d'occupation des sols (POS) : règles d'utilisation des sols ;
- ✓ plan de prévention des risques : phénomènes prévisibles présentant des risques.

Une carte géographique est une représentation. Elle s'inscrit dans une démarche de communication. Par conséquent, les conventions graphiques utilisées doivent être adaptées au lectorat ciblé et ne sont pas universelles.

Quels critères pour la carte géographique du défi ?

Dans le cadre du défi, il sera nécessaire d'opter pour la production d'une carte de type routière, touristique ou topographique.

Il sera nécessaire qu'il y figure :

- Le titre et une légende
- Les points cardinaux (à partir du CE1)

Facultatif : l'échelle (à partir du cycle 3)